



Pour ma fille garde alterner

Par **PRISCILL_old**, le **14/11/2007** à **16:33**

bonjour je suis avec mon amie depuis 8ans et nous avons un adorable fille de 2ans mais entre moi et la maman ca ne vas plu depuis un an maintenant et je desire arreter tout c mais ma fille c est ma vie et jaimerais avoir la garde alterner!!la voir un week end sur deux ne serais pas vivable comment faire?? es ce que jai de chances?en sachan que la mere prendra mal cet separation et donc ne fera rien pour arranger les choses.

Par **ly31**, le **14/11/2007** à **20:28**

Bonsoir,

Vous n'êtes pas marié mais vous êtes papa d'une petite fille de 2 ans et vous avez des droits comme tous pères

Je vous conseille de vous mettre en rapport avec le Tribunal de votre domicile, ceci afin de pouvoir rencontrer le JAF (Juge des Affaires Matrimoniales)

Monsieur Le Juge, sera à l'écoute des parents, et prendra une décision dans l'intérêt de l'enfant pour ce qui concerne la garde, ainsi que pour la pension alimentaire en tenant compte du salaire et dépenses de chacun

Je vous souhaite bon courage

ly31